

Eric Koller

DIRECTEUR D'HÔTEL

« La détaxation concerne 25 % de l'investissement »



Le président de la Fédération des hôteliers et restaurateurs de Madagascar parle de la suspension de la détaxation.

● Que pensez-vous de la décision du gouvernement de suspendre la détaxation sur les équipements importés dans la construction des complexes hôteliers ?

- Si cette décision a été prise, c'est qu'il y a une raison. La crise alimentaire constitue une préoccupation prioritaire actuellement, donc on n'y peut rien contre cette mesure. Néanmoins, nous, opérateurs du secteur hôtelier, espérons que cette suspension vise une meilleure application du décret. Selon mon point de vue, il s'agit de reculer pour effectuer par la suite un saut qualitatif. J'encourage donc les opérateurs à aller de l'avant. Le secteur tourisme a toujours résisté sans la mesure de détaxation.

● Quels en sont les impacts sur les opérateurs ayant déposé des dossiers de demande de détaxation ?

- En fait, il n'y avait pas beaucoup de dossiers. Mais ceux qui en ont déposé étaient mécontents. Ce qui est compréhensible, car des changements considérables seront opérés, notamment pour le business plan. Cette détaxation concerne 20 à 25% de l'investissement. Par ailleurs, ils devront revoir leurs dossiers, surtout auprès des banques. La durée du remboursement des prêts sera aussi prolongée.

● Une telle décision est-elle vraiment nécessaire pour le développement du secteur hôtelier à Madagascar ?

- Oui, en effet. Mais de mon point de vue, il serait beaucoup mieux de soutenir les opérateurs déjà en activité, afin qu'ils procèdent à la mise en conformité du parc hôtelier, et qu'ils soient plus compétitifs. Tous les complexes hôteliers devraient bénéficier de ces mesures incitatives, quelle que soit leur catégorie.

● Avez-vous des propositions ?

- Plusieurs requêtes ont été déposées auprès du ministère de tutelle, entre autres le non paiement de la TVA pendant la période de construction. Pour les nouveaux venus, la sécurisation foncière doit être une priorité car c'est un problème crucial en ce moment. Les grands groupes hôteliers ne comptent pas sur la détaxation. C'est le foncier qui doit être sécurisé. La mise en place d'un ministère spécialisé à la réforme foncière constitue un fer de lance pour le secteur tourisme.